

Open Rapide Jubilé des 50 ans du Cavalier de l'Espérance Maisons-Alfort

Règlement intérieur

Article 1 : Organisateur

Le tournoi est organisé par le Cavalier de l'Espérance et se déroulera le Dimanche 2 Octobre 2022.

Le tournoi est homologué FIDE et les parties seront comptabilisées pour le classement rapide de novembre 2022.

Le tournoi est ouvert à tout joueur licencié A ou B pour la saison en cours à la FFE ou à une fédération reconnue par la FIDE. Les personnes n'ayant pas de licence auront la possibilité d'en prendre une sur place auprès du club organisateur.

Article 2 : Lieu de la compétition

Le tournoi se déroulera au Palais des sports 4 Rue Edouard Herriot, 94700 Maisons-Alfort

Article 3 : Règles applicables

Les règles du jeu applicables sont celles en vigueur au dernier congrès de la FIDE et reprises dans la dernière version du Livre de l'Arbitre.

L'annexe A4 des Règles du Jeu sera applicable pour l'ensemble du tournoi.

Une fois que 10 coups ont été joués par chacun des joueurs, aucune réclamation ne sera acceptée concernant le réglage de la pendule ou le placement des pièces, sauf si un mauvais réglage de pendule risque d'entraîner un trop grand retard pour la fin de la ronde

Article 4 : Droits d'inscription

Les droits d'inscription sont fixés à 16 € pour les adultes et à 8 € pour les jeunes (20 ans et moins) jusqu'au 2 octobre inclus. Sans préinscription avant le 2 octobre, les droits sont majorés à 20 € et 10 €.

Les joueurs titrés (GM/MI/MF) sont exemptés des droits d'inscription, sous réserve de prévenir l'arbitre ou l'organisateur de leur présence au moins 48 heures avant le début du tournoi.

Article 5 : Nombre de rondes et cadence

Le tournoi se déroulera en 7 rondes, à la cadence de 15 minutes, avec un incrément de 3 secondes par coup dès le 1^{er} coup de la partie.

Article 6 : Pointage et horaires des rondes

Le pointage sera à faire auprès de l'arbitre le jour du tournoi, entre 9h et 9h30.

1^{ère} ronde le dimanche 2 Octobre 2022 à 10h

Ronde 2 à 11h00

Ronde 3 à 12h00

Ronde 4 à 13h30

Ronde 5 à 14h30

Ronde 6 à 15h30

Ronde 7 à 16h30

Remise des prix environ 20 minutes après la fin de la dernière ronde.

Article 7 : Appariements

Seuls les joueurs ayant pointé et réglé les droits d'inscription seront appariés à la 1^{ère} ronde. Les joueurs préinscrits arrivant en retard ne seront appariés qu'à partir de la 2^{ème} ronde, sous réserve que les droits d'inscription aient été réglés au préalable.

Les joueurs seront appariés au système Suisse intégral (Règles C.04 FIDE) avec le logiciel PAPI (Version 3.3.6).

Le dernier classement Elo publié par la FIDE sera utilisé pour les appariements.

Un joueur ne désirant pas jouer une ronde doit prévenir l'arbitre au cours de la ronde précédente au plus tard. On considérera qu'un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés.

Article 8 : Classement et départages

Les joueurs seront classés selon le nombre de points de partie obtenus : 1 (gain), ½ (nulle), 0 (perte).

Pour les joueurs ex-aequo, le départage se fera selon les critères suivants, selon les recommandations de la FIDE :

- 1) Buchholz tronqué
- 2) Buchholz
- 3) Sonneborn-Berger

Article 9 : Coups illégaux

En application des règles de la FIDE, la partie sera perdue après le 2^{ème} coup illégal joué et achevé par l'appui sur la pendule. **Le premier coup illégal achevé** (une fois que le joueur a appuyé sur la pendule) **entraîne une pénalité temporelle de 2 minutes.**

Le second coup illégal entraîne la perte de la partie, sauf si l'adversaire ne dispose pas du matériel pour mater le roi par aucune suite de coups légaux.

Article 10 : Délai de forfait

L'article 6.7 du Livre de l'Arbitre portant sur les retards est appliqué comme suit :

Si un joueur n'est pas présent au lancement d'une ronde, l'arbitre démarrera la pendule et le joueur absent verra son temps s'écouler jusqu'à ce qu'il arrive.

- Tout joueur apparié arrivant devant l'échiquier avec un retard de 3 minutes ou plus par rapport à l'heure de lancement de la ronde par l'arbitre perdra sa partie par forfait.
- Si les deux joueurs sont absents au début de la ronde, seul le joueur ayant les Blancs verra son temps s'écouler. Le délai de forfait restera applicable aux deux joueurs.

Un joueur forfait (absent sans avoir prévenu l'arbitre) sera considéré comme ayant abandonné le tournoi et ne sera pas apparié à compter de la ronde suivante, sauf si cette absence est justifiée auprès de l'arbitre par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés.

A défaut, une demande d'explications lui sera adressée par courrier. Sans réponse satisfaisante sous quinzaine, une suspension de licence d'une durée de 3 mois sera infligée par le Directeur Juridique de la Direction Nationale de l'Arbitrage, conformément aux règlements fédéraux (Art. 23.1 et 23.2 du RIDNA dans le Livre de l'Arbitre).

Article 11 : Appareils électroniques

Il est interdit aux joueurs de détenir un appareil électronique (portable, outil d'analyse, ...) dans la salle de jeu. Tous les appareils de ce type devront être éteints et rangés.

Si un joueur possède un appareil en main et/ou que celui-ci émet du bruit, l'arbitre déclarera la partie perdue par ce joueur.

Tout appareil électronique produisant un son pendant une partie entraînera la perte de la partie de son propriétaire.

Si un joueur nécessite une exception à cet article (portable devant rester allumé pour des raisons professionnelles ou médicales, ...), il devra en informer l'arbitre avant le début du tournoi. L'arbitre, à son entière discrétion, décidera ou non d'accorder l'exception au joueur.

Article 12 : Conduite des joueurs

La conduite des joueurs ne doit pas jeter le discrédit sur la compétition et doit être conforme à la Charte du Joueur d'Echecs affichée dans la salle du tournoi.

Le résultat de chaque partie doit être acquis loyalement à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier. et le code de l'éthique de la FIDE.

Une proposition de nullité ne doit notamment intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier.

Une tenue et un comportement corrects sont exigés.

Pendant la partie, il est interdit aux joueurs de faire usage de notes, de sources d'information ou de conseils. **Il est interdit de parler de parties en cours.**

Un joueur ne peut quitter la salle de jeu sans la permission de l'arbitre.

La salle de jeu étant définie comme étant la zone de jeu, les toilettes, la buvette et la zone fumeur réservée aux joueurs.

Un joueur au trait n'est pas autorisé à quitter la zone de jeu sans la permission de l'arbitre.

Article 13 : Equipe d'arbitrage

L'arbitre principal du tournoi est. Hélène GELIN (AFO1)

L'arbitre adjoint est Charly LAUNAY (AFC)

Article 14 : Conditions particulières

- Les joueurs doivent éviter toute discussion et toute lecture suspecte
- Les joueurs doivent respecter le matériel, notamment les pendules, y compris pendant la phase de zeitnot.
- Il est strictement interdit de fumer ou de vapoter dans la zone de jeu ainsi que dans toute autre zone du site, à l'exception de celles explicitement désignées comme zones fumeurs.

Article 15 : Liste des prix

La liste détaillée des prix et de leur modalité d'attribution sera affichée dans la salle du tournoi au plus tard avant le début de la 4^{ème} ronde.

Dans le cas de 100 joueurs, total: 1000 €

1^{er} prix : 300 €, 2^{ème} prix : 200 €, 3^{ème} prix : 100 €

Prix des moins de 1300, 1500, 1700, 1900 et 2100 ELO : 50 €

Meilleure féminine : 50 €, meilleur vétérane : 50 €, meilleur jeune : 50 €

Sinon un prorata sera calculé en fonction du nombre de joueurs.

Les prix ne sont pas cumulables. Les prix du classement général sont répartis au système Hort, les prix par tranches ELO et les prix spéciaux sont attribués à la place.

Présence obligatoire des joueurs primés à la remise des prix.

Article 16 :

Tous les participants au tournoi s'engagent à respecter le présent règlement.

L'arbitre

Hélène GELIN
Arbitre Fédéral Open 1

L'organisateur

Charly Launay
Président du Cavalier de l'Espérance